Bulletin d'inscription

Etude / cabinet / raison sociale :
Nom:
Prénom :
Adresse :
Code postal :Ville
N° de tél :
Courriel:
Je participerai à la journée du vendredi 19 octobre 2012 :
Oui □ non □
Buffet : oui □ non □
Date, signature :

Le coupon réponse est à renvoyer avant le vendredi 12 octobre 2012 à :

Lesia Dottori
Chargée des évènements
Service de la communication et de l'évènementiel
3, rue du Palais National - BP 52 - 20250 CORTE
Tél: 04 95 45 01 53

E-mail: evenement@univ-corse.fr dottori@univ-corse.fr

Università di Corsica Pasquale Paoli

Organisé par :



ERT Patrimoine et entreprises



En partenariat avec :









Projet DTDD

Colloque agréé par le CRFPA au titre de la formation professionnelle

TABLE RONDE

narte graphique Université de Corse - Evènemen

www.univ-corse

Regards croisés sur la structure associative

Responsables scientifiques:

Sabrina Delrieu Maître de conférences en Droit Privé

Xavier Peraldi Maître de conférences en Economie

Contact et inscription:

Lesia Dottori Chargée des évènements Tèl : 04.95.45.01.53

E-Mail: dottori@univ-corse.fr

Jeanne Laleure Ingénieur laboratoire LISA Tèl: 04 20 20 21 64 E-Mail: laleure@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr

Vendredi 19 octobre 2012

Amphi Ettori, UFR DE DROIT Campus Mariani, CORTE Les associations forment ce que l'on peut appeler « le socle » de l'ESS. C'est en effet sous cette forme juridique que la plupart des initiatives sociales et solidaires s'engagent. Vu de l'extérieur, le monde associatif peut paraître simple et serein. En réalité, la direction et la gestion d'une association s'accompagne de multiples difficultés tant économiques que juridiques ou fiscales. Et souvent, les personnes impliquées dans le monde associatif paraissent mal préparées ou insuffisamment informées pour les affronter de façon satisfaisante.

L'objet de la table ronde proposée dans les locaux de l'université de Corse le vendredi 19 octobre 2012 est justement de tenter de mettre la lumière sur certaines de ces difficultés et de permettre aux acteurs du monde associatif de mieux les comprendre et par suite de mieux les gérer. Les aspects plus particulièrement abordés concerneront la responsabilité des dirigeants, la représentativité des employeurs, les règles et les enjeux de la gouvernance ou encore l'accès aux financements, qu'ils soient privés ou publics. Des interventions de spécialistes seront proposées pour alimenter et structurer un véritable échange avec le public présent.

L'organisation de cette journée est le résultat d'une volonté commune du monde universitaire et du monde associatif. Plus exactement il est le fruit d'une concertation entre des économistes et des juristes de l'université de Corse (regroupés dans l'UMR CNRS LISA 6240 et dans l'ERT Patrimoine et entreprises) et les représentants de la Chambre Régionale de l'ESS de Corse. L'ADEC et la DIRECCTE apportent aussi leur appui à la tenue de cette manifestation.

8h30 Accueil des participants

Ouverture de la journée: M. Giovanangeli (Pdt CRESS de Corse), Monsieur le Président de l'Université de Corse, M.A Maupertuis (Professeur d'économie, Directrice de l'UMR CNRS 6240 LISA), Claude Saint-Didier (Maître de conférences en droit privé, directeur de l'ERT Patrimoine et entreprises)

Ouverture des débats : Olivier Kuhn (Directeur de la CRESS de Corse), Xavier Peraldi (Maître de conférences en économie à l'Université de Corse), Sabrina Delrieu (Maître de conférences en droit privé à l'Université de Corse)

Matinée : Sous la présidence de Jean-Louis Cabrespines (Pdt CNCRES, Pdt CEGES).

9h-10h30 Le cadre juridique de l'association et la responsabilité de ses dirigeants :

- L'ingénierie des statuts (Lyne Bonnier, Commissaire aux comptes et expert de justice, Maître de conférences associé à l'Université de Corse)
- La responsabilité pénale des dirigeants (Doris Toussaint, avocate et Maître de conférences associé en droit privé à l'Université de Corse)
- La responsabilité des dirigeants lors de l'ouverture d'une procédure collective contre l'association (M.C Mariani-Riela, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Corse)
- Débats avec l'auditoire

10h45-12h30 L'association loi 1901 : Vision comparative et prospective :

- Le statut européen (Olivier Clerc, Maître de conférences en droit public à l'Université de Corse)
- L'associazionismo di promozione sociale in Italia (Franco Uda, Président régional de l'association ARCI Sardaigne)
- Débats avec l'auditoire

Après-midi: Sous la présidence du Président de l'ADEC

13h30-15h30 <u>La gouvernance associative : sa nature et représentativité :</u>

- Le bénévolat (Claude Saint-Didier, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Corse)
- Les solutions pour préserver les structures de l'ESS de la prise de pouvoir par quelques-uns: les formes de gouvernance appropriées (Michel Rombaldi, Maître de conférences en économie à l'Université de Corse)
- La gouvernance associative (Marie-Françoise Baldacci, Responsable du service Développement Economique et des Compétences DIRECCTE Corse)
- Débats avec l'auditoire

15h45-17h30 Le financement de l'association :

- Le contrôle des fonds publics versés aux structures associatives (Louis Orsini, Maître de conférences associé en droit public à l'Université de Corse et Marc Larue, auteur de l'ouvrage Observations et contrôle des chambres régionales des comptes (éditions Territorial).
- Le financement privé : le soutien bancaire (Christiane Franceschini, Directrice la caisse d'épargne de Corte, chargée d'Affaires Economie Sociale Région Corse)
- o Patrimoine et valorisation du bénévolat (Daniel Raffalli, expert comptable)
- Débats avec l'auditoire

17h30 Clôture